

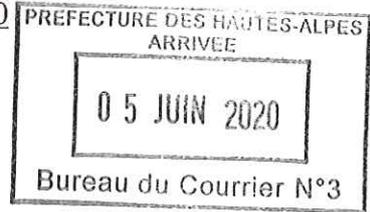
REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER et VALENÇA**

Département des  
HAUTES-ALPES  
Nombre de Conseillers :  
En exercice : 11  
Présents : 11

DELIBERATION N°10 -2020

Séance du 26 mai 2020



L'an deux mille vingt le mardi 26 mai à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 15 mai s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. ALLAUD Laurent, Mme BLANC-POUILLARD Brigitte, M. BOCCOZ Yves, M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Frédéric, M. NOMIUS Jean-Pierre, Mme PESCIO Patricia, M. ROBERT Joël, Mme ROBERT Valérie, Mme STEFANI Noëlle, M. THOMASSIN Gilles.

Secrétaire de séance : Mme Patricia PESCIO.

**Objet : Délégués Natura 2000.**

Le Maire informe les membres présents qu'il y a lieu de procéder à la désignation de délégués auprès du Comité de Pilotage du site Natura 2000.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

**Désigne :**

- Monsieur **Rémi COSTORIER**, titulaire pour représenter la commune lors des réunions du Comité de Pilotage du site Natura 2000.
- Monsieur **Gilles THOMASSIN**, son suppléant.

Fait et délibéré, le 26 mai 2020

Le Maire,

Rémi COSTORIER

